

MARCHÉ AUTOMOBILE

Voiture : le prix décide de tout

Pour choisir une voiture, le prix passe avant tout : c'est le premier critère pour 39 % des acheteurs de neuf et 52 % des acheteurs d'occasion. Dans les 13 pays étudiés, 6 automobilistes sur 10 prennent une marque étrangère moins chère à modèle équivalent. Le pays de fabrication ne compte que pour 6 % des acheteurs de neuf.

OBSERVATOIRE CETELEM 2027 · AFP · LES ÉCHOS



Ce qui fait choisir une voiture

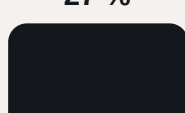
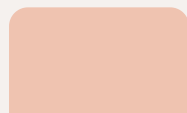
Le prix d'abord, le drapeau loin derrière

Critère n°1 pour une voiture neuve (%)

39 %

32 %

27 %



PRIX

SÉCURITÉ

FIABILITÉ

En occasion, le prix est cité par 52 % des acheteurs. La marque ne pèse que pour 18 %, l'impact environnemental pour 10 %.

OBSERVATOIRE CETELEM 2027 · AFP

Le prix l'emporte sur le drapeau



6 sur 10

des automobilistes préfèrent une marque étrangère moins chère, à modèle équivalent.

Le pays de fabrication ne guide le choix que de 6 % des acheteurs de neuf et 4 % des acheteurs d'occasion.

OBSERVATOIRE CETELEM 2027 · AFP



Chez le voisin : Porsche

Un plan de redressement payé par l'emploi

250 000

voitures par an : l'objectif revu à la baisse

180 000

voitures : le seuil pour être rentable

5 000

emplois supprimés d'ici 2035

-50 %

la chute de l'action depuis 2022

En échange : 2 milliards d'euros investis et aucun licenciement forcé jusqu'en 2035.

AUTOMOTIVE NEWS

Le plein flambe

2,40 €

19 pays d'Europe ont battu des records. Le litre de gazole frôle 2,40 € en France et atteint 2,56 € au Danemark et en Finlande.

LE MONDE · LIRE

Forges de Tarbes : l'inquiétude

1 seule

Seule usine française de corps d'obus pour le canon Caesar. Salariés qui craignent pour leur paie, machines usées, production en pointillé.

BFM · LIRE

TROP CHÈRE, la voiture française ? Baissez les prix, pas les emplois.

6 automobilistes sur 10 préfèrent l'étranger moins cher. Ce n'est pas un manque de patriotisme, c'est un portefeuille vide. Pendant que Porsche supprime 5 000 postes, la CFDT le dit clairement : des voitures que les salariés peuvent payer, fabriquées ici. Sinon, ce sont nos usines qui paieront l'addition.

NOUVEAU DEPUIS LE 1ER OCTOBRE

Entretien carrière & développement : le nouveau rythme

Premier entretien dès la première année suivant l'embauche, puis tous les 4 ans, et un entretien dans les 2 mois suivant la visite médicale de mi-carrière, autour de 45 ans, sans condition d'ancienneté. Si l'accord d'entreprise ne suit pas ce rythme, ce sont les règles de la loi qui s'appliquent depuis le 1er octobre 2026.

CODE DU TRAVAIL, ART. L6315-1 · ÉDITIONS TISSOT · LIRE LE TEXTE



1 an

le premier entretien après l'embauche

4 ans

le rythme ensuite, au lieu de 2 ans avant la réforme

45 ans

l'entretien de mi-carrière, sans condition d'ancienneté

8 ans

le bilan complet du parcours



L'essentiel en cinq points

Ce que la loi prévoit pour vous



QUI ?

Chaque salarié, quel que soit son contrat



QUAND ?

Dès la 1re année, puis tous les 4 ans



AVEC QUI ?

Votre employeur, en général votre manager



POUR QUOI ?

Formation, évolution, qualification. Pas une évaluation



REMIS PAR L'EMPLOYEUR

Un document écrit lors du bilan des 8 ans



Le parcours

De l'embauche au bilan des 8 ans

1

L'embauche

Un premier entretien au cours de la première année.

2

Tous les 4 ans

Un point sur votre parcours, vos souhaits de formation et d'évolution.

3

Vers 45 ans

L'entretien de mi-carrière, dans les 2 mois après la visite médicale.

4

Le bilan

Un état des lieux 7 ans après le premier entretien, puis tous les 8 ans.

L'entretien, c'est à l'employeur de l'organiser. Le préparer, c'est avec nous.

La loi oblige l'employeur à vous recevoir dès la première année, puis tous les 4 ans. Avant ce rendez-vous, la CFDT vous aide à faire le point sur vos souhaits de formation et d'évolution, pour que vous y alliez préparé.